

# Point Accueil Jeunes « Paul-Emile Victor »

Ouvert depuis 1997, cet espace est un « ancrage » identifié par les jeunes où ils peuvent se reconnaître, exposer leurs difficultés en toute confidentialité à des professionnels.

70 rue Villeneuve  
63000 Clermont-Ferrand

**tél : 04 73 42 11 74**  
Fax : 04 73 42 13 78



Implanté en centre ville, dans un quartier rénové, ce Point d'Accueil Jeunes (PAJ) marque la volonté municipale d'offrir un service qui se démarque d'un lieu institutionnel à forte connotation. Composé d'un lieu d'accueil collectif qui s'ouvre sur des bureaux de permanence et sur une salle de réunion, cet espace favorise le travail individuel, le travail de groupe et la rencontre avec les partenaires qui y prennent une part active. Cette structure se veut pragmatique et évolutive au fur et à mesure de l'évaluation des besoins.

## Un constat

Depuis 1994, le C.CAS. reçoit un nombre croissant de jeunes. En 2001, ils étaient 2337. La plupart sans ressource, en hébergement précaire voire sans hébergement, ils cumulent les handicaps: pas de travail, pas de formation et bas niveau scolaire. Tous ou presque ont vécu des ruptures familiales et perdent leurs repères.

Leurs demandes sont différentes, exigent des réponses dans l'urgence et donnent lieu, dans certaines circonstances, à une nécessaire concertation avec les partenaires. Les jeunes connaissent leurs interlocuteurs, formulent des demandes dans plusieurs domaines. Une globalisation de la réponse est alors indispensable pour rendre l'action efficace.

## Un public

Ils recherchent un référent pour les aider à s'en sortir. Leurs demandes ne sont pas précises mais portent indifféremment sur l'aide alimentaire, le logement, les soins dans l'urgence voire une démarche d'emploi ou de stage. La notion de «sans hébergement stable» est modulée par le fait qu'ils sont souvent logés de manière précaire: hébergement collectif, dépannage chez des amis, squats...

## Des objectifs

Ecouter, appréhender les problèmes, répondre autrement: trois axes essentiels qui ont conduit la démarche d'élaboration de la structure. Un groupe de travail composé de partenaires concernés s'est réuni pendant plusieurs mois pour préciser les objectifs, élaborer les modalités de fonctionnement et surtout fédérer une volonté de travail en commun autour de la problématique des jeunes. Cette réflexion amène à repenser aujourd'hui l'organisation du travail social de manière à traiter les besoins et demandes de cette population au sein d'une nouvelle structure: le Point Accueil Jeunes Paul-Emile VICTOR.

Le PAJ vient renforcer le partenariat en offrant un lieu où les différents intervenants peuvent se retrouver régulièrement, échanger et mettre en œuvre les actions qu'ils souhaitent réaliser au profit des jeunes. La complexité des problèmes traités doit amener à travailler au sein de structures souples et simples.

# Un fonctionnement

**Le PAJ de Clermont Ferrand est ouvert au public**

**du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

Les lundi et vendredi matin, l'accueil est libre, le reste de la semaine il est sur rendez-vous.

La structure n'offre aucun service, mais fonctionne en lien direct avec le C.C.A.S. pour accéder aux différents dispositifs (FAJ., F.S.L. ...) ou pour des aides directes sous forme de nuit d'hôtel, d'accès aux soins ou de prise en charge financière.

## Des acteurs

Une volonté forte d'un service public a guidé la démarche institutionnelle de création du PAJ. Les travailleurs sociaux oeuvrant déjà au C.C.A.S. auprès des jeunes s'y sont investis. La préparation du fonctionnement a permis de mettre en place des pratiques sociales innovantes et adaptées, les fondements mêmes de l'action sociale auprès des jeunes étant bien établis. L'équipe est composée de trois assistantes sociales, d'un éducateur et d'un agent d'accueil à temps plein, tous salariés du C.C.A.S. Une psychologue mise à disposition assure un soutien précieux auprès de l'équipe, aide à l'analyse de situations et peut réaliser un travail en direct auprès du public. Ce poste doit s'élargir pour proposer en particulier des groupes de parole.

Enfin, divers partenaires participent directement de façon très souple à l'accueil libre des lundi et vendredi.

## Un partenariat

Un groupe d'appui a été constitué à l'initiative du C.C.A.S. pour réfléchir au contenu de ce PAJ et à ses modalités de fonctionnement. Il regroupe partenaires institutionnels et de terrain (Conseil Général, DDAS.S., CAF...).

Tous sont partie prenante pour participer aux actions futures organisées par la structure grâce à un soutien financier, à des réunions de réflexion, d'information ou d'échange et par un travail plus direct dans l'accueil individuel, auprès des groupes ou dans des actions de prévention.

## Evaluation

L'Espace Jeunes est un lieu référent pour les jeunes en difficulté. Il représente, pour eux, la possibilité d'inscrire des traces de leur vie, de leur histoire, de leur mémoire. Il est un « repère » fixe.

Il doit leur permettre une nouvelle impulsion, un nouvel élan, une nouvelle trajectoire. La mise en place de cette structure concrétise la reconnaissance du statut de jeune avec ses difficultés, ses différences et ses richesses aussi. Lieu de confrontation avec le monde adulte, il est un tremplin pour l'avenir.

La spécificité des objectifs et modalités de fonctionnement, l'organisation de l'espace, des pratiques contemporaines favorisent une meilleure communication entre jeunes et adultes. Cette dynamique enrichit le jeune et les professionnels dans des parcours de vie, des projets individuels ou collectifs.

## Opinion

L'avis des professionnels, la nécessité de réfléchir ensemble sur l'évolution des problématiques de plus en plus complexes des jeunes, ainsi que sur les différents modes d'intervention en travail social s'avère être indispensable.

Le Point Accueil Jeunes est un nouvel outil: il veut être un lieu ouvert, multifonctionnel, offrant un espace de proximité. Il est prétexte à la rencontre entre les jeunes et aux rencontres avec des professionnels.

Faire tomber les clichés afin de mieux apprendre à se connaître reste une priorité pour tous les intervenants. Cet observatoire devra nous permettre, nous l'espérons, de faire avancer nos pratiques professionnelles envers une jeunesse en pleine mutation.